

CAMP DE GURS.

N° 559/2-G



Camp de GURS, le 22 Juin 1939

Le Chef d'Escadron DAVERGNE, Commandant le Camp
d'accueil de réfugiés de GURS,

à Monsieur le P R E F E T des Basses-Pyrénées

à P A U

Dans le but de créer dans chaque îlot de
réfugiés un atelier de cordonnerie, un atelier de tail-
leur et un salon de coiffure, j'ai l'honneur de vous de-
mander l'autorisation d'engager les dépenses nécessaires
à l'achat du matériel suivant :

POUR ATELIERS DE CORDONNERIE (Réparations seulement)

28	pieds en fer	:	28	limes
56	marteaux	:	28	rapes
28	pincés	:	5	kilogs de poix
28	paires de tenailles:		14	kilogs de fil
168	alènes	:	350	kilogs de cuir
84	tranchets	:		

POUR ATELIERS DE TAILLEURS (réparations seulement)

28	grands ciseaux	:	500	aiguilles
28	petits ciseaux	:	7	kilogs de fil

POUR SALONS DE COIFFURE.-

28	glaces	:	28	paires de tondeuses
28	rasoirs	:		petites.
28	paires de ciseaux	:	28	brosses à cheveux
28	blaireaux	:	28	peignes
28	bols	:	28	brocs à eau
28	paires de tondeuses:		28	cuvettes.
	grosses	:		

